

Durée	28H00
Public(s) concerné(s)	Toute personne (travailleur, chef d'équipe, ...) appelée à diriger ou participer au montage, au démontage ou à la modification d'un échafaudage correspondant aux besoins de sa propre activité ou en tant que prestataire de service pour d'autres entreprises.
Pré - requis	Connaissance des 4 opérations (+ ; - ; x ; ÷) et de la langue française nécessaire à la compréhension d'une notice fabricant ou d'un plan (textes et dessins). Aptitude aux travaux en hauteur, au port de charges.
Nombre de stagiaires par session	Minimum : 2 Maximum : 10
Objectifs pédagogiques	Acquérir la connaissance des différents éléments constituant un échafaudage ainsi que leur fonction. Acquérir les compétences nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> > au montage, au démontage, à la modification et à l'utilisation d'un échafaudage dans des conditions de sécurité, > à la direction de ces opérations, > à la compréhension d'une notice, d'un plan de montage, > à l'interprétation des calculs de résistance, > à la réalisation de croquis, de nomenclatures.
Titre et qualité du formateur	Formé à la pédagogie, expérimenté dans le domaine de l'échafaudage et des travaux en hauteur en général.
Moyens Pédagogiques	Vidéo projection et divers documents (notices fabricants, plans de montage, etc...) Echafaudages pour les applications pratiques de montage.

Programme

1. Partie théorique (50 % de la durée totale de la formation)

Introduction

- > Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.

Le cadre réglementaire

- > La responsabilité civile et pénale.
- > Les obligations de l'employeur et de l'employé.
- > La réglementation spécifique aux échafaudages.

Différents types d'échafaudages et domaine d'utilisation

- > Les composants préfabriqués, cadres ou multidirectionnels.
- > Les échafaudages préfabriqués roulants selon la norme NF EN 1004.
- > Les classes d'échafaudages, les types de chargement.

De la mise en œuvre à l'utilisation d'un échafaudage

- > Les différents acteurs.
- > L'analyse des risques selon le cadre réglementaire.

1. Partie théorique (suite)

Dispositions techniques

- > L'assemblage des éléments.
- > La stabilité et la résistance des appuis et de la structure aux charges verticales.
- > La résistance et la stabilité de la structure aux charges horizontales.
- > La conformité et la résistance des planchers.
- > La conformité des accès et des protections collectives.

Les documents techniques

- > Notices, plans de montage, croquis et nomenclatures.

La gestion du matériel

- > Le stockage et l'état de conservation des éléments.
- > La manutention et le conditionnement au transport.

Affichage et conditions d'utilisation

- > Les conditions d'accès et les consignes à l'utilisation.

Le montage / démontage en sécurité

- > Les principes généraux (la signalisation, le balisage,...).
- > L'ordre de montage / démontage.
- > Le harnais de sécurité et ses accessoires, son cadre réglementaire.
- > La prévention du risque de chute de matériel.

2. Partie pratique (50 % de la durée totale de la formation)

Montage / démontage d'une structure simple

Etude de cas

- > Complément de plan (sections, côtes,...)
- > Réalisation de croquis, établissement d'une nomenclature.
- > Exercice de résistance aux appuis (descente de charges), aux amarrages.

3. Evaluation

Evaluation continue par les applications pratiques.

Evaluation finale par un questionnaire à choix multiples.

Délivrance d'un certificat de stage.

Un renouvellement est préconisé tous les 5 ans.